



CQP Technicien de maintenance spécialiste des matériels d'espaces verts

CPNE

Convention Collective Nationale des entreprises de la maintenance, distribution et location de matériels :

- Agricoles,
- De travaux publics, de bâtiment et de manutention
- De motoculture de plaisance et activités connexes

SDLM

Objectif

Les techniciens/nes de maintenance des matériels d'entretien des espaces verts réalisent en autonomie complète les opérations de mise en service, de diagnostic, d'entretien et de réparation de matériels d'entretien d'espaces verts. Ils sont capables d'intervenir sur une très grande diversité d'équipements et en particulier sur les équipements présentant les technologies les plus complexes.

Ils peuvent être spécialisés soit dans l'entretien des matériels à usage professionnel soit dans l'entretien des matériels de plaisance.

Les techniciens de maintenance spécialistes des matériels d'espaces verts à usage professionnel assurent l'accueil et le conseil technique à destination des clients professionnels. Ils interviennent sur des matériels complexes : tondeuses autoportées professionnelles, tondeuses de golf, broyeurs de branches, machines radio-télécommandées, machines à transmissions hydrostatique ou hydraulique. Leur activité peut s'exercer en atelier ou sur le lieu d'immobilisation du matériel.

Les techniciens de maintenance spécialistes des matériels d'espaces verts de plaisance assurent l'accueil et le conseil technique à destination des clients particuliers. Ils interviennent sur des matériels complexes : tronçonneuses à injection, matériel à carburation électronique, matériels à batteries Lithium-Ion ... Ils sont également capables de réaliser les opérations de diagnostic, de réparation et d'hivernage sur robots de tonte. Leur activité s'exerce essentiellement en atelier, mais ils peuvent également être conduits à intervenir au domicile des clients.



Public concerné

- ⚙ Jeune de moins de 26 ans dans le cadre d'un contrat de professionnalisation
- ⚙ Salariés (Pro-A ...)
- ⚙ Accès par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE)
- ⚙ Demandeurs d'emploi dans le cadre d'un contrat de professionnalisation

Cycle de formation

- ⚙ Référentiels modulaires :
 - Option matériel de plaisance : 4 blocs de compétences > 1, 2, 3a et 4a
 - Option matériel à usage professionnel : 3 blocs de compétences > 1, 2 et 3b
- ⚙ Durée minimale de mise en œuvre des compétences en entreprise avant évaluation : 6 mois

Organismes formateurs

- ⚙ Option matériel de plaisance et matériel à usage professionnel :
LEAP de SAVY BERLETTE (62) – tél : 03 21 59 24 50 - www.leap-savyberlette.org
- ⚙ Option matériel de plaisance :
URMA Vendée (85) – tél : 02 51 36 53 00 - www.urmapaysdelaloire.fr
- ⚙ Option matériel à usage professionnel :
GRETA du Limousin (87) – tél : 05 55 12 31 31 - <https://greta-du-limousin.fr/>

Niveau requis

Certification de niveau 4 dans le domaine de la maintenance ou expérience professionnelle équivalente

Classification convention collective à l'issue de la formation

A70 pendant 12 mois puis A80

Programme pédagogique

Liste des modules de formation associés à chaque bloc de compétences :

- ⚙ **Bloc de compétences n°1 : Diagnostic des matériels d'entretien d'espaces verts**
 - Connaissance des matériels d'entretien d'espaces verts
 - Méthodologie du diagnostic
 - Logiciels de diagnostics
 - Anglais technique

- ⚙ **Bloc de compétences n°2 : Conseil technique aux clients dans le cadre de l'entretien des matériels d'espaces verts**
 - Techniques de communication et de relation client
 - Conseil technique / Connaissance des produits
 - Gestion des situations relationnelles difficiles



⚙ Bloc de compétences n°3a (option matériel de plaisance) : Entretien et réparation des matériels d'espaces verts de plaisance

- Généralités sur les circuits et les phénomènes électriques
- Généralités sur les batteries (types ; avantages / inconvénients de chacune ; ...
- Utilisation des appareils de mesure
- Production de l'énergie
- Lancement du moteur
- Circuit d'éclairage et de signalisation
- Commande des systèmes électrohydrauliques
- Electronique embarquée

- Entretien et maintenance des transmissions mécaniques
- Entretien et maintenance des boîtes hydrostatiques
- Entretien et maintenance des arbres de transmission à cardan et réglage des ponts avant et arrière
- Entretien et maintenance des freins
- Géométrie du train avant

- Structure et caractéristiques d'un moteur
- Entretien et maintenance des circuits d'alimentation
- Entretien et maintenance des injecteurs et du système d'injection
- Entretien et maintenance du circuit de lubrification
- Entretien et maintenance du circuit de refroidissement
- Normes de pollution
- La suralimentation

- Sécurité et santé au travail
- Législation et réglementation en vigueur (conduite, habilitations, certifications)
- Réglementation et sécurité des interventions sur système de climatisation
- Qualité et environnement

- Enjeu de la communication au sein de l'entreprise
- Outils d'information et de communication de l'entreprise

⚙ Bloc de compétences n°3b (option matériel à usage professionnel) : Entretien et réparation des matériels d'espaces verts à usage professionnel

- Généralités sur les circuits et les phénomènes électriques
- Généralités sur les batteries (types ; avantages / inconvénients de chacune ; ...
- Utilisation des appareils de mesure
- Production de l'énergie
- Lancement du moteur
- Circuit d'éclairage et de signalisation
- Commande des systèmes électrohydrauliques
- Electronique embarquée

- Entretien et maintenance des embrayages et commandes
- Entretien et maintenance des boîtes de vitesse

- 
- Entretien et maintenance des arbres de transmission à cardan et réglage des ponts avant et arrière
 - Entretien et maintenance des freins
 - Géométrie du train avant
 - Maintenance des pneumatiques

 - Les différents circuits et systèmes de transmission
 - Entretien et maintenance des circuits hydrauliques
 - Entretien et maintenance des boîtes hydrostatiques
 - Entretien et maintenance des transmissions transmatiques

 - Structure et caractéristiques d'un moteur
 - Entretien et maintenance des circuits d'alimentation
 - Entretien et maintenance des injecteurs et du système d'injection
 - Entretien et maintenance du circuit de lubrification
 - Entretien et maintenance du circuit de refroidissement
 - Normes de pollution
 - La suralimentation

 - Structure et caractéristiques des unités de coupe pour l'entretien des golfs
 - Entretien et maintenance des unités de coupe pour l'entretien des golfs
 - Affutage et rodage des unités de coupe pour l'entretien des golfs

 - Sécurité et santé au travail
 - Législation et réglementation en vigueur (conduite, habilitations, certifications)
 - Réglementation et sécurité des interventions sur système de climatisation
 - Qualité et environnement

 - Enjeu de la communication au sein de l'entreprise
 - Outils d'information et de communication de l'entreprise

 **Bloc de compétences n°4a (option matériel de plaisance) : Installation, entretien et réparation des robots de tonte et équipements automatisés**

- Techniques d'installation de différentes marques de robots de tonte
- Utilisation des interfaces constructeur pour la mise à jour, l'entretien et l'hivernage des robots de tonte
- Techniques d'entretien courant d'un robot de tonte (nettoyage, remplacement des pièces d'usure, ...)

Évaluations

Évaluation en organisme de formation et en entreprise.

Validation par un jury paritaire qui délivre totalement ou partiellement le CQP.

Dans le cas d'une validation partielle, la durée pour obtenir les blocs de compétences manquants et valider le CQP est de 5 ans à compter de la date du premier jury paritaire.